

L'intégration dans une Clis

L'intégration d'un enfant trisomique en CLIS, témoignage d'une Directrice d'Ecole

« Intégration d'un enfant trisomique ce fut d'abord des questions : est-ce que sa place est à l'école même en CLIS ?

« Allons nous pouvoir lui apporter sur le plan scolaire ? Comment allons nous gérer les difficultés qui paraissent insurmontables au début ?

« Est ensuite la rencontre avec une famille qui a un vrai projet pour son enfant et qui souhaite le construire avec l'école.

- C'est un premier combat pour une AVSI : école et famille ensemble.
- Ce sont deux maîtresses qui vont successivement mettre en place, avec l'AVSI un projet d'intégration basé sur des exigences de comportement et des savoirs à acquérir.
- C'est un élève qui ira dans les classes de maternelle, par exemple, présenter le livre qu'il a fabriqué.
- Ce sont des enseignantes qui parleront avec leurs élèves de la différence, de la trisomie.
- C'est une famille, une équipe enseignante et une orthophoniste qui s'insurgent quand on diminue son temps d'AVSI,
- Ce sont des maîtresses qui vont le prendre en charge pendant la récréation du lundi matin (il n'y a plus d'AVSI à ce moment là).
- Ce sont des élèves qui vont jouer avec lui.
- C'est une scolarité à temps plein avec des apprentissages (lecture, numération...) qu'on n'aurait pas imaginé au début

Et un jour c'est le départ d'un élève qui a passé 4 ans, et qui nous a permis de mieux appréhender le handicap trisomique.

Aujourd'hui, nous ne remettons pas en cause le droit pour un trisomique d'être scolarisé dans une classe de CLISS, mais nous insistons sur le fait qu'il faille que cela soit un projet porté en commun par la famille et l'équipe enseignante, avec l'aide d'une AVSI.

Lorsque la prochaine famille viendra nous voir, nous passerons l'étape des questions préliminaires !!!

Ecole Marie Curie. Mme Patricia Auvray , Directrice